



METTRE EN PLACE ET ANIMER UN ESPACE DE DISCUSSION SUR LE TRAVAIL

Cette formation est déclinable en format intra-entreprise

Publics concernés

Acteurs RH
(DRH, RRH...),
consultants,
managers,
représentants du
personnel



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

24 juin 2025

Durée

1 jour - 7 heures

Lieu

Aix en Provence

Prix

600 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription

à envoyer complété à :

aract.paca@anact.fr

Inscription définitive

dès réception de la

convention signée

Recommandé :

Télécharger le [kit gratuit « Mettre en place des EDD »](#) disponible sur anact.fr.

OBJECTIFS

- Identifier la place et le rôle des EDT dans une démarche Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- Organiser la mise en œuvre des EDT depuis la préparation jusqu'à la restitution
- Animer les Espaces de Discussion sur le Travail (EDT) : appréhender la posture adaptée et s'approprier les techniques d'animation

Les +

Cette formation permet d'acquérir des repères concrets et une démarche outillée pour mettre en œuvre un espace de discussion.

PROGRAMME

- ◆ Présentation de la formation, du réseau et des participants :
 - Objectifs de la formation
 - Règles de fonctionnement
 - QCM de positionnement
- ◆ La place des EDT dans une démarche QVCT
 - La QVCT : définition, ambitions, sujets, démarche
- Les EDT dans une démarche QVCT
- ◆ Définition des EDT
- ◆ Animer les EDT :
 - Phase et posture
 - Cas pratiques
 - Modalités d'animation
- ◆ Conclusion
- ◆ Evaluation

PÉDAGOGIE

- Textes réglementaires, guides méthodologiques et outils, vidéo
- Mises en situation.
- Travaux en sous-groupes.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation. Évaluation de la formation par un pré-questionnaire, un questionnaire à chaud et un questionnaire à froid via une enquête en ligne.